



Le projet Besson de réforme du droit des étrangers : une manifestation d'une forme de racisme d'état ?

2003, 2006, 2007, et maintenant 2011: les lois sur l'immigration votées ces 8 dernières années se suivent et ne se ressemblent pas, si ce n'est qu'elles marquent toutes une restriction sans précédent des droits des étrangers à mener une vie convenable en France.

C'est dans ce contexte politique qu'est votée la loi Besson, passée le 8 mars au Sénat en dernière lecture.

Sous le faux prétexte de transposition d'une directive européenne, le gouvernement français apporte des restrictions inédites et injustifiées aux droits des étrangers ; droit à la santé bafoué, bannissement des étrangers interdits du territoire français, atteintes au droit d'asile, neutralisation des pouvoirs du juge, enfermement croissant des étrangers ...

Pourtant, cette évolution nombreux sont les associatif et politiques à refuser ces évolutions et à tracer ainsi les contours d'une société solidaire et ouverte aux différences.

Nous vous invitons donc à en discuter avec ceux-ci lors de la conférence du 5 avril :

**CONFERENCE-DEBAT SUR LE PROJET
BESSON ET LE RACISME D'ETAT LE
MARDI 5 AVRIL, AMPHI I à TOLBIAC, DE
17H à 19H.**

Intervenants :

Jérôme Valluy, Maître de conférences à l'université Paris 1, créateur du réseau TERRA.

Brigitte Espuche, Membre du réseau MIGREUROP

Christophe Pouly, Avocat au barreau de Paris, Rapporteur auprès de la Commission Nationale de Déontologie de la Sécurité, membre du GISTI

Benjamin Demagny, Salarié du Comité Médical pour les Exilés, membre du GISTI.

Jean Alzamora, Ancien vice-président du Tribunal Administratif de Versailles, membre du GISTI